



## Suite a mon branchement au tout a l'égout

-----  
Par sansan

bonjour,

je me permet de vs ecrire car je suis desesperee par l'acharnement de la mairie depuis le debut de notre projet de construction , sa a commence par une préemption , ensuite avec une grosse pression ils ont abandonnés , ensuite le refus de nous brancher au tout à l'égout le plus facile dans les possibilités,etc....mais c est maintenant un autre probleme qui se pose a nous , vu le refus de la municipalite de nous brancher à l'endroit prévu , ns avons du ns brancher sur le chemin situe au dessus de notre maison , a 70 m de celle ci avec une pompe de relevage , ns avons demandes a la mairie une autorisation de travaux .tt se passe bien jusque là, de grosses pluies se sont produites , en novembre ( d'ailleurs le village a ete declare sinistré)et cela a creuse un nid de poule là où ns avons creuse,la voisine , en rentrant heurte le nid de poule et casse sa voiture ,(airs bags sortits , bref a la casse)la mairie refuse toute responsabilite , je reconnai que c est ns qui avons effectués les traveaux mais ns avons remis la route en etat,elle pretends meme avoir fait intervenir les services technique pour reboucher mais c est faux , l'entreprise qui a effectue les traveaux a ferme et mon assurance ne veux rien savoir , je n en peux plus tout le monde se renvoie la balle et je ne sais plus quoi faire pour que l'on puisse vivre tranquille sans que le maire guette nos fait et gestes pour ns attaquer, que puis-je faire??? merci d'avance

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement